

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Kaminski Dan ;Ravier Isabelle ;Ravier Isabelle (supplée Kaminski Dan) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Repérage des conditions et des circonstances dont dépend toute pratique, ainsi que des exigences propres à son objet-bénéficiaire.</p> <p>Etude des modèles méthodologiques et de leurs références théoriques du point de vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur conception des situations problématiques criminalisables et du changement qu'ils sont susceptibles d'y promouvoir ; • leurs indications différentielles ; • leurs procédures et techniques d'intervention ainsi que les processus spécifiquement mobilisés ; • leur aptitude à inspirer différents types d'intervention et de finalités visées (d'ordre juridique, sociologique, psychologique, psychiatrique et médical) ; • leur capacité à fonder des interventions individuelle, collective et institutionnelle ; • leur adaptabilité aux contextes interculturels ; • leurs implications éthiques et leurs conséquences sociales. <p>Développement de méthodes d'analyse de ces enjeux des pratiques et d'évaluation de leurs effets et résultats.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 • ressaisir en quoi consistent les spécificités de la pratique dans ses rapports à ses conditions, son contexte, sa discipline d'appartenance, son réseau de coopération, sa référence aux modèles théorico-méthodologiques qu'elle prétend mettre en oeuvre ; • dégager ces spécificités dans les différents champs d'intervention qu'investit la criminologie ; • procéder à des confrontations intra-et interdisciplinaires sur cette mise à l'épreuve qu'apporte la pratique pour les modèles qui y président.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation repose exclusivement sur la présentation orale (lors de la troisième partie du cours) et sur la version écrite d'un travail collectif.</p> <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p>
Méthodes d'enseignement	La méthodologie du cours est participative et collective (invitations d'experts et de praticiens, choix collectif des thèmes des travaux et production des travaux par les étudiants).
Contenu	Le cours est divisé en trois parties. La première est consacrée à la construction d'une grille d'analyse des pratiques criminologiques. La deuxième est consacrée à l'étude paradigmatique, socio-historique et clinique des enjeux contemporains de l'intervention en criminologie. La troisième partie est consacrée à la présentation des travaux de groupes d'étudiants.
Ressources en ligne	Toute la documentation obligatoire est en ligne sur le site Moodle du cours.
Autres infos	Des lectures obligatoires sont associées à la deuxième partie du cours.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301	